



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 février 2015

La Poste est prête à accueillir des maisons de services au public dans ses bureaux

En réponse à la proposition développée par le député Jean Launay dans son rapport, La Poste est prête à accueillir des maisons de services au public dans ses bureaux de poste en s'appuyant sur la qualité de son maillage territorial et sur le développement de son offre numérique.

La Poste a examiné avec le plus grand intérêt le rapport d'information du député Jean Launay sur les conditions du maintien de services publics dans les territoires.

La Poste s'inscrit dans cette dynamique de développement qui fait pleinement écho à son projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique, partie intégrante de son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir ».

La Poste souhaite ainsi participer à la modernisation de l'action publique et développer de nouvelles activités d'intérêt général, c'est-à-dire utiles à tous.

La Poste étudie actuellement la possibilité d'ouvrir son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques qui souhaiteraient mutualiser l'accès à leurs services. Cette mutualisation consisterait dans la mise en commun de moyens matériels et humains afin d'améliorer la qualité des services rendus et de répondre aux besoins de la population.

Les maisons de services au public sont des lieux d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers de services publics dans une logique de proximité. La Poste, dont les bureaux sont présents sur tout le territoire et les postiers assermentés, possède toute l'infrastructure nécessaire, tant sur le plan humain que logistique. Cette initiative permettrait à La Poste de contribuer à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition d'équipements connectés, de garantir un accueil et un accompagnement humain de proximité et de participer au maintien des services dans les zones les plus fragiles. La mutualisation d'activités au sein de bureaux de poste installés en zone rurale et de montagne aurait également pour effet de créer du trafic supplémentaire dans des bureaux parfois confrontés à une baisse de leur fréquentation.

CONTACTS PRESSE

Virginie GUEIDIER
Tél : 01 55 44 22 41
virginie.gueidier@laposte.fr

Jacques GOURIER
Tél : 01 55 44 22 43
jacques.gourier@laposte.fr